



# REPUBLIQUE DU CAMEROUN

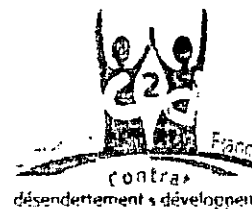
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME URBAIN «CAPITALES REGIONALES»

CELLULE CENTRALE DE SUIVI



LETTRE D'INVITATION N° 0011748/AL/ANR/MINHDU/CIPM/2023 du 09 SEPT.

Relatif à la mise en place d'une assurance maladie pour l'ensemble du personnel du Programme C2D Urbain  
Capitales Régionales »

A :

N°	Soumissionnaires	Adresses
1	ZENITHE INSURANCES	Rue KOUMASSI -Bali ; P.O. Box : 1540 Douala Cameroun ; Tél : (237) 233 434 132 ; Fax : (237) 233 434 133 Email : <a href="mailto:info@zenitheinsurance.com">info@zenitheinsurance.com</a>
2	ACTIVA ASSURANCES	Immeuble Activa, rue Prince de Galles ; BP 12970 Douala Cameroun ; Tel : (237) 233 50 13 00 ; Fax : (237) 233 43 45 72 ; Mail : <a href="mailto:activa.assur@group-activa.com">activa.assur@group-activa.com</a>
3	AREA ASSURANCES	Boulevard de la république -Rond-point salle des fêtes d'akwa ; BP : 15 584 - Douala ; Tél : (237) 33 43 81 94 / 33 43 82 82 Site Web : <a href="http://www.areaassurance.com">www.areaassurance.com</a> Email : <a href="mailto:area@areaassurance.com">area@areaassurance.com</a>

Messieurs, Mesdames,

1. Dans le cadre de la mise en place d'une assurance maladie pour l'ensemble du personnel du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales », le Ministre de l'Habitat et du développement Urbain (Client), lance un appel d'offres national restreint aux compagnies d'assurance retenues dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt N°00096/E/2/AMI/MINHDU/06-2023 du 14 juin 2023.
2. Le Client sollicite maintenant des propositions en vue de la mise en place d'une assurance maladie pour l'ensemble du personnel du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales », désignés par "les Services". Pour de plus amples renseignements sur les « Services », veuillez consulter le descriptif de la prestation du DAO (Pièce N°5).
3. Les prestations se feront en un lot unique.
4. Délai et Lieu de livraison : Les prestations se feront dans les villes où sont déployées le Programme (Bafoussam, Bertoua, Garoua, Bamenda, Maroua et Yaoundé) après la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.  
La période de couverture est de trente-six mois (36) mois, répartis comme suit :

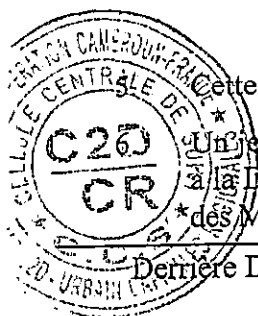
- Tranche ferme : 12 mois ;
- Tranche conditionnelle N°1 : 12 mois ;
- Tranche conditionnelle N°2 : 12 mois.

*Une évaluation de la qualité des services fournis par le prestataire au terme d'une tranche, doit être faite par les services du Maître d'Ouvrage, avant d'affermir la tranche suivante.*

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

Un jeu complet du DAO peut être consulté et retiré sur la présentation de la lettre de l'invitation à la Direction des affaires générales du ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sis au 9ème étage, porte 09T02 de l'immeuble Ministériel n°1 à Yaoundé, ou alors à la

Derrière DGSN, Nlongkak – Yaoundé, Email : [c2dcapitalesregionales@gmail.com](mailto:c2dcapitalesregionales@gmail.com); Tél : 222 219 101



A

Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain « Capitales Régionales », sis derrière la DGSN à Nlongkak, Yaoundé [Tél. 222-21-91-01. Email. [c2dcapitalesregionales@gmail.com](mailto:c2dcapitalesregionales@gmail.com)].

7. Le présent DAO comprend les sections suivantes :
  - Pièce n°1. La lettre d'invitation à soumissionner
  - Pièce n°2. Le Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)
  - Pièce n°3. Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)
  - Pièce n°4. Le cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
  - Pièce n°5. Le Descriptif de la prestation
  - Pièce n°6. Cadre du Bordereau des prix unitaires et forfaitaires
  - Pièce n°7. Le cadre du détail estimatif
  - Pièce n°8. Le cadre des sous-détails des prix unitaires et forfaitaires
  - Pièce n°9. Le modèle de marché
  - Pièce n°10. Les modèles des pièces à utiliser par les Soumissionnaires
  - Pièce n°11. Les études préalables
  - Pièce n°12. La liste des banques et organismes financiers de 1er rang agréés par le Ministre en charge des finances autorisés à émettre des cautions
8. Les propositions doivent être accompagnées d'une caution de soumission de un million trois cent mille (1 300 000) FCFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances. La caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
9. Les propositions devront parvenir à la Commission interne de passation des marchés du MINHDU sise au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble « blanc-rouge » derrière la Délégation Générale à la Sureté Nationale à Yaoundé-Nlongkak, au plus tard le .....27...OCT...2023..... à 13h00.
10. L'ouverture des offres se fera le même jour dès 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'habitat et du Développement Urbain sise au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble « blanc-rouge », derrière Délégation Générale à la Sureté Nationale à YAOUNDE-Nlongkak en présence des représentants des soumissionnaires.
11. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sis au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble « blanc-rouge » derrière la Délégation Générale à la Sureté Nationale à Yaoundé-Nlongkak [BP, téléphone : 222 21 91 01, fax, e-mail : [c2dcapitalesregionales@gmail.com](mailto:c2dcapitalesregionales@gmail.com)] ou au Service des Marchés (Direction des Affaires Générales) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise au 9<sup>ème</sup> étage, porte 09T02 de l'immeuble Ministériel n°1 à Yaoundé.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- SOPECAM, pour publication ;
- Affichage.

